



Pour une école qui fait grandir.

VOTEZ SNUipp 47

et faites voter !

Exiger plus et mieux
pour l'avenir de l'école

Dénoncer les effets d'annonce,
les fausses « modernisations »,
les signatures de protocoles boiteux,
les coupes sombres dans les budgets

Construire, rassembler, exprimer
notre volonté de défendre
les services publics gratuits et laïques

Défendre, dans l'unité, les intérêts
des personnels et des élèves

Agir pour plus de solidarité et
de transparence

Informé et rendre compte

**Telle est l'action des élu-e-s du SNUipp depuis la création de la FSU en 1993
et ce quel que soit le gouvernement en place.**

Attention : ceci n'est pas un bulletin de vote.

Déterminé, fidèle à son engagement de défense du service public d'éducation et de ses personnels, le SNUipp 47 est majoritaire depuis les élections paritaires de 1996.

C'est le signe de la confiance que lui accordent de plus en plus de collègues.

Dans un contexte de déstabilisation et de démontage du service public d'éducation, il est plus que jamais nécessaire de continuer à construire un outil collectif fort.

En votant pour le SNUipp vous contribuerez à lui donner plus d'efficacité et plus de poids encore pour vous représenter au sein des commissions paritaires.

Ces commissions contribuent à garantir la transparence et l'information des fonctionnaires et sont une caisse de résonance de vos revendications. Elles sont, grâce à la présence des élu-e-s du SNUipp, des remparts contre les abus de pouvoir de la hiérarchie et contre le copinage ou la cogestion.

Ensemble, agissons pour grandir l'école !



Comme lors des précédents mandats les élu-e-s du SNUipp47-FSU s'engagent à...

intervenir pour améliorer le fonctionnement des écoles et les conditions de travail

- ♦ en exigeant les moyens nécessaires pour la baisse des effectifs, la direction et le fonctionnement des écoles, le travail en équipe avec plus de maîtres que de classes, l'aide aux enfants en difficulté, l'ASH, les RASED, les remplacements, la formation, mais aussi, pour défendre l'égalité de traitement entre les écoles, entre les personnels, pour combattre la précarité et renforcer, encore et toujours, le service public d'éducation, la laïcité.

vous représenter, vous défendre

- ♦ en veillant au respect de la réglementation pour les actes administratifs : changement de poste, carte scolaire, promotions, etc.
- ♦ en vous représentant aussi dans les commissions prévues par les textes : action sociale, de santé, etc.

assurer la transparence

- ♦ en vérifiant les mesures prises par l'administration.
- ♦ en faisant rectifier d'éventuelles erreurs.
- ♦ en publiant des compte-rendus des CAPD, CTPD, CDEN.

être vos porte-parole

- ♦ en exprimant les revendications des personnels, en obligeant l'administration à les entendre et à les prendre en compte.

vous informer et vous conseiller

- ♦ en utilisant tous les moyens de communication : les réunions sur le terrain, le réseau militant, le téléphone, le courriel, le site internet du SNUipp 47, le journal départemental *Singuliers pluriel*, seule publication syndicale mensuelle dans les écoles de Lot-&-Garonne.

Votez SNUipp

premier syndicat dans les écoles en France et en Lot-&-Garonne

Nouveaux programmes

- ♦ réflexion collective facilitant le travail des équipes dans les écoles, organisation en quelques jours des réunions d'information syndicales.

Temps partiel

- ♦ obtention du 80 % payé 85,7 % pour tou-te-s, possibilité de reprise à temps complet aux 3 ans de l'enfant sans attendre la rentrée suivante.

Carte scolaire

- ♦ information, animation des réunions avec les parents, accompagnement des délégations auprès de l'IA.

... et le prouvent...

RESF

- ♦ participation active à la création du RESF47 pour accompagner et conseiller les élèves et les familles menacés d'expulsion.

EVS

- ♦ application de la loi, reconduction des contrats grâce à la pression exercée sur l'ANPE, la DDTE et l'IA.

Inspections

- ♦ obtention d'une contre-inspection lors d'une baisse de note.

Interventions en CAPD

- ♦ inscription à l'ordre du jour de questions d'actualité ou des problèmes signalés par les collègues.

Sur la plupart des dossiers, le SNUipp a été seul à engager la réflexion et l'action.

Grâce à *Singuliers-Pluriel* et à son site web le SNUipp 47 vous informe régulièrement.



<http://47.snuipp.fr/>

Attention : ceci n'est pas un bulletin de vote